

# «Nous faisons le pari que Pierre Maudet tirera les leçons de ses errements»

**GENÈVE** La décision de la Chambre de commerce et d'industrie genevoise de soutenir Pierre Maudet dans la course au Conseil d'Etat n'en finit pas de créer des remous. Interview de sa présidente, Laurence de la Serna

PROPOS RECUEILLIS  
PAR DAVID HAEBERLI

@David\_Haerberli

Le courroux ne retombe pas. La Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG) et ses 2400 membres soutiennent Pierre Maudet dans la course au Conseil d'Etat. Il s'agit de faire barrage à la gauche, un exécutif à majorité de droite étant seul apte à préserver les intérêts de l'économie genevoise, selon les responsables de la CCIG. Cette annonce a créé un tollé et la démission de plusieurs membres. Rebondissement hier: la RTS annonçait que le Conseil économique de la CCIG, instance consultative composée de 25 chefs d'entreprise, n'a pas voté majoritairement pour le candidat indépendant. Interview de la présidente de la CCIG, Laurence de la Serna.

Le choix d'un soutien à Pierre Maudet a provoqué des réactions vives,

certains membres ont annoncé leur démission. La CCIG aurait «perdu toute crédibilité». Votre réaction?

Le débat a une forte composante émotionnelle. La Chambre a, à ce jour, enregistré quatre démissions, dont trois d'entrepreneurs ayant également une casquette politique. Mais nous avons également reçu de nombreux témoignages d'approbation, dont plusieurs soulignent que nous disons tout haut ce que nombre de personnes pensent tout bas. Quant à la crédibilité de la Chambre, au contraire, je la crois renforcée. La CCIG n'est pas une chambre d'enregistrement des positions des partis politiques. Le but de notre association est de faire entendre la voix des entrepreneurs et notre recommandation de vote est issue d'un processus démocratique conduit au sein de notre Comité, après consultation de notre Conseil économique; une décision que le Comité a arrêtée de façon unanime.

## INTERVIEW

Quels éléments ont été déterminants dans le choix de la CCIG? Le Comité de la CCIG a eu une lecture pragmatique des événements; c'est ce qui a dicté le vote utile. Pierre Maudet est le candidat ayant réalisé le meilleur score à droite, loin devant

le candidat PLR. C'est sur cette base que le Comité a statué. Pour nous, il faut éviter que le Conseil d'Etat ne bascule à gauche car il y aurait alors un réel risque d'étatisation accrue en défaveur des entreprises, avec augmentation de la pression fiscale ou encore entraves à la mobilité. Alors que la pandémie est loin d'être achevée, les entreprises ont besoin de soutien, pas d'obstacles additionnels.

Une candidature de centre droit, en la personne de la PDC Delphine Bachmann, s'offre pour faire barrage à la gauche. Pourquoi ne pas avoir soutenu cette candidature? Il s'agit d'une candidature de dernière minute et, indépendamment des qualités de Madame Bachmann, nous ne connaissons pas bien son programme politique. Or, pour nous, il s'agit de donner toutes les chances au candidat qui a fait le meilleur score au premier tour.

La Première a affirmé que le Conseil économique de la CCIG n'a pas voté dans sa majorité pour un soutien à Pierre Maudet. Confirmez-vous cette information? Si oui, pourquoi le Comité a-t-il pris la liberté de ne pas suivre le Conseil économique? Le Comité, qui exerce la haute direction de la CCIG en vertu des statuts de l'association, a consulté –



LAURENCE  
DE LA SERNA

entre le 9 et le 11 mars – le Conseil économique, ainsi qu'il est habitué à le faire, s'il le souhaite. Les membres de celui-ci, 25 représentants des milieux économiques, se sont déterminés comme suit: 9 voix pour un soutien à Pierre Maudet, 3 voix pour un soutien à Delphine Bachmann, 0 voix pour un soutien à Yves Nidegger, 9 voix contre une recommandation de vote, 4 personnes se sont absentées ou n'ont pas pris part au vote. Douze membres se sont donc exprimés en faveur d'une recommandation de vote, dont une majorité pour Pierre Maudet. Ensuite, à l'issue de sa séance du 11 mars au soir, le Comité a arrêté sa décision de recommander un vote utile, à l'unanimité.

Le fait de soutenir un candidat ayant été condamné par la justice en première instance ne vous gêne pas? La CCIG ne cautionne en aucune manière les agissements passés de Pierre Maudet. Mais le

débat n'est pas là. La CCIG a pour vocation de travailler à ce que les entreprises, quelles que soient leur taille et leur nature, puissent trouver dans le canton un cadre favorable à l'exercice de leur activité car, *in fine*, ce sont principalement elles qui créent de la valeur économique, paient des impôts et financent les infrastructures, y compris de santé. Si je ne nie pas le débat relatif aux valeurs, je rappellerai incidemment qu'en droit suisse, le fait d'avoir été condamné – dans ce cas, en première instance, à des jours-amendes – n'est pas cause d'inéligibilité. Le Comité fait le pari que Pierre Maudet tirera les leçons de ses errements, s'il devait être élu face à une candidate très marquée à gauche.

Si Pierre Maudet devait être réélu, le travail avec le reste du Conseil d'Etat ainsi qu'avec le parlement sera très difficile, le ministre indépendant n'y disposant que de peu d'appuis. Ne craignez-vous pas que cela se retourne contre les intérêts que vous représentez, une paralysie des décisions politiques pendant deux ans étant préjudiciable à l'ensemble du canton, et donc à son économie? Selon notre système politique, le gouvernement du canton est confié à un collège. Nous comptons sur l'intelligence

collective de celui-ci pour faire une juste place à Pierre Maudet.

Pour qui allez-vous voter au second tour de l'élection partielle au Conseil d'Etat? Pierre Maudet. ■

PUBLICITÉ

Albin Kistler



Nous tenons parole.